

Déclaration pour propriétaire de résidence secondaire dans chalets, villas, maisons, studios, chambres meublées ou appartements.

Adresse de facturation (obligatoire)

Nom, prénom

Rue

NPA/Localité

Téléphone

E-mail

Veillez saisir les éléments pour le calcul de la taxe

Adresse de la résidence secondaire (adresse du bien)

Rue

NPA/Localité

Téléphone

E-mail

Identifiant du logement (facultatif)

eGid	eWid
↓	↓
.....

Votre commune nous transmettra les données ci-dessus manquantes.

Période fiscale (année) :

Estimation fiscale du bien immobilier :

CHF

Le montant de la taxe sur les résidences secondaires se monte à 0,1% de la valeur d'estimation fiscale par année. Minimum CHF 150.00, maximum CHF 1'500.00.

↓

.....	x 0,1%	=	CHF
			Minimum CHF 150.00 Maximum CHF 1500.00 Montant à payer (article 7)

Veillez cocher :

Location à des tiers (*si oui, et afin d'obtenir le rabais présenté à l'article 7 alinéa 3, nous vous prions de nous remettre en annexe à la présente déclaration un tableau détaillé des locations).

Oui * **Non**

Nombre de pièces de la résidence secondaire

2 pièces et moins **Plus de 2 pièces**

Certifié exact, le Signature :

ATTENTION : Ce formulaire est à transmettre à l'ARCAM, bureau de perception des taxes, dans les plus brefs délais. Une facture vous sera ensuite envoyée.